

Info-Shenley

Informez-vous de ce qui se passe chez vous!

BIBLIOTHÈQUE/JEU

Tous les mercredis de 9h à 11h et de 18h30 à 20h. Fermé le 1^{er} janvier de retour le 8 janvier.

CARDIO SHENLEY

Abonnement annuel seulement au 418 485-6738 (204). 15% de rabais avec votre carte-loisirs. Ouvert 24/7.

PLATEAU SPORTIF

Gratuit avec votre carte-loisirs ou passe de saison du lundi au jeudi de 9h à 22h. Paniers de basketball toujours disponibles, autres sports sur demande.

PATINAGE LIBRE

Mardi 18h à 20h
Samedi 10h30 à 12h
Dimanche 14h30 à 16h

HOCKEY LIBRE

Mardi 20h à 21h
Samedi 9h à 10h30
Dimanche 13h à 14h30

SKI DE FOND ET RAQUETTE

La piste débute à l'ouest du centre multifonctionnel.

Pour une parution dans l'Info-Shenley, envoyez votre matériel avant le 15 du mois à kchampagne@sthonoredeshenley.com



www.sthonoredeshenley.com

BILLETS EN VENTE AU COÛT DE 50\$ DANS PLUSIEURS COMMERCE DE ST-HONORÉ

IL Y A DE BELLES SORTIES À ST-HONORÉ CET HIVER

Le rire est très bénéfique pour la santé selon plusieurs études. Mais n'attendez pas d'avoir une prescription pour vous procurer vos billets de Philippe Laprise! L'humoriste est un conteur hors pair et un improvisateur sans égal qui divertit le public avec une facilité déconcertante. Il sera au Centre Multifonctionnel le **21 février** et les billets sont en vente dans plusieurs commerces de St-Honoré. Ne manquez pas cette chance.

La 3^e édition du tournoi de hockey Eugène Fortin se tiendra le **1^{er} et 2 mars** à l'aréna. Des centaines de jeunes entre

6 et 17 ans chausseront leurs patins pour une compétition amicale. Venez les encourager en grand nombre. Restaurant et bar sur place.

Pour les amateurs de chasse, l'Homme Panache sera à St-Honoré le **7 mars** avec de nouveaux films tournés au Yukon. Suivez-le dans ses expériences incroyables qu'il commentera pour vous. Une rencontre dynamique qui alimentera bien des projets de voyages de chasse! Les billets sont en vente au restaurant Dali ou au 418 485-6738 (204) en prévente à 25\$ avant le 2 mars.

VENDREDI 7 MARS à 19h

CENTRE MULTIFONCTIONNEL DES JARDINS

Informations et billets au 418 485-6738 (204)
et en prévente jusqu'au 2 mars au resto Dali

Billets
prévente
25\$

Le Retour de
L'HOMME PANACHE



CONFÉRENCE

Lutter contre la fraude



Apprenez-en davantage sur les bons réflexes en prévention de la fraude.

Le 27 mars 2025

De 13 h 30 à 15 h

Centre Multifonctionnel de Saint-Honoré de Shenley

Inscription requise:
Pour en savoir plus et réserver votre place:
418 484-2804, poste 7185226.

 **Desjardins**
Caisse des Sommets de la Beauce

CLINIQUE D'ORTHOTHÉRAPIE
Julie Trépanier

- Orthothérapie
- Ostéodynamie
- Massothérapie

477, rue Principale, St-Honoré
418.313.7610

Suivez moi sur facebook 

 **NOUVELLE DEMEURE**
AGENCE IMMOBILIÈRE


Fanny Rodrigue
Courtier immobilier
418 230 2608
frodriquesutton@gmail.com


L'ÉQUIPE
ÉCRITEUR & THÈSE


Sonia Robichaud
Courtier immobilier
418 313 6544
srobichaudsutton@gmail.com

www.suttonbeauce.com

Centre de Rénovation


Home hardware

417, Rang 9, Saint-Honoré-de-Shenley (Québec) G0M 1V0

Tél. : 418 485-6459 

Courriel : info@quincailleriechampagne.ca



SARTIGAN
The Strip Specialist

888, Route de Shenley Est
Saint-Honoré de Shenley
(Québec) CANADA G0M 1V0
Tél. : 418.485.6797, poste 221
Fax : 418.485.6745
k.roy22@hotmail.ca
www.sartigan.com

Nous sommes présentement à la recherche de candidats pour combler les postes suivants :

- Journaliers (ères)
- Jour, Nuit et Fin de semaine
- Électromécanicien (ne)
- Soir ou Nuit

Travail à temps plein et à l'année!

Le conseil a résolu

Législation

La Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) pour les années 2024 à 2028 qui s'appliquent à elle. La Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, aux exigences, aux pertes, aux dommages et aux coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2024-2028. La Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation. La Municipalité s'engage à déposer annuellement une mise à jour de sa programmation de travaux durant la période du 1er octobre au 15 février inclusivement. La Municipalité s'engage à réaliser les investissements autonomes qui lui sont imposés pour l'ensemble des cinq années du programme. La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires

municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution.

Le conseil autorise le renouvellement auprès de la firme Morency société d'avocats pour les représentations en Cour municipale pour 2025.

Le conseil adopte le règlement numéro 241-2024, intitulé règlement numéro 241-2024 portant sur la composition du conseil municipal.

Madame Karine Champagne, conseillère, donne avis de motion qu'un règlement portant le numéro 243-2025 décrétant les taux de taxes et les tarifs de compensation pour l'année financière 2025 ainsi que les modalités de leur perception sera adopté lors d'une séance ultérieure.

Madame Karine Champagne, conseillère, dépose le projet du règlement numéro 243-2025 décrétant les taux de taxes et les tarifs de compensation pour l'année financière 2025 ainsi que les modalités de leur perception.

Le conseil mandate la firme comptable Blanchette Vachon pour effectuer un audit des états financiers de la Municipalité pour l'année financière 2024.

Le conseil adopte le règlement numéro 242-2024, intitulé règlement numéro 242-2024 portant sur la rémunération des élus.

Dans le PPA-CE, le conseil approuve les dépenses d'un montant de 29 139.30\$ plus taxes relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents

admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) sera résiliée.

Dans le PPA-ES, le conseil approuve les dépenses d'un montant de 29 139.30 \$ plus taxes relatives aux travaux d'amélioration réalisés et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) sera résiliée.

Le conseil accorde une aide financière de 20 000\$ afin de permettre au Havre de Paix d'aménager le bâtiment aux normes.

Le conseil autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour la formation de ses pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC Beauce-Sartigan.

Le conseil confirme son engagement à faire réaliser les travaux admissibles selon les modalités d'application en vigueur, reconnaissant qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que le directeur général secrétaire-trésorier, monsieur Pier-Olivier Busque et monsieur Dany Quirion, maire de la municipalité

sont dûment autorisés à signer tout document ou entente à cet effet avec le ministre des Transports dans le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) 2022.

Le conseil confirme son engagement à faire réaliser les travaux admissibles selon les modalités d'application en vigueur, reconnaissant qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que le directeur général secrétaire-trésorier, monsieur Pier-Olivier Busque et monsieur Dany Quirion, maire de la municipalité sont dûment autorisés à signer tout document ou entente à cet effet avec le ministre des Transports dans le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) 2023.

Le conseil confirme son engagement à faire réaliser les travaux admissibles selon les modalités d'application en vigueur, reconnaissant qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que le directeur général secrétaire-trésorier, monsieur Pier-Olivier Busque et monsieur Dany Quirion, maire de la municipalité sont dûment autorisés à signer tout document ou entente à cet effet avec le ministre des Transports dans le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) 2024.

Le conseil autorise madame Nathalie Lapointe à mettre en vente du mobilier de bureau appartenant à la municipalité.

Le conseil autorise le directeur général, M. Pier-Olivier Busque à signer le contrat d'assurances avec le fonds d'assurance des municipalités du Québec.

Finances

Le conseil octroie l'aide financière de 465.83\$ à l'Office d'Habitation du Sud de la Chaudière pour l'entente de paiement de 10 % des coûts du supplément au loyer pour les résidents bénéficiant d'une subvention au loyer en 2024. Le montant sera pris au budget général.

Le conseil autorise le versement de 4 % moins les déductions à monsieur Yannick Jean pour la fermeture de son dossier avec la municipalité de St-Honoré-de-Shenley.

Le conseil autorise le paiement de 64 900.05\$ taxes incluses à la firme Excavation Bolduc pour les travaux du tronçon 009 du réseau d'aqueduc.

Le conseil autorise le paiement de 13 305.48\$ taxes incluses à la firme WSP Canada inc. pour les travaux du tronçon 009 du réseau d'aqueduc.

Le conseil autorise le paiement de 4 337.32\$ taxes incluses à la firme Englobe pour les travaux du tronçon 009 du réseau d'aqueduc.

Le conseil adopte les prévisions budgétaires pour l'année financière 2025.

Le conseil adopte le plan triennal d'immobilisation 2025-2026-2027.

Le conseil autorise le versement d'un montant de 4 974.20\$ pour la contribution du transport adapté en 2024.

Le conseil autorise le paiement de 2 151.21\$ taxes incluses à la firme Excavation Bolduc pour les travaux du tronçon 009 du réseau d'aqueduc.

Le conseil autorise le versement d'un montant de 5 615.16\$ taxes incluses à la firme Construction JL Groleau Inc. pour les travaux effectués au 463 rue Principale.

Le conseil autorise le versement d'un montant de 54 242.48\$ taxes incluses à la firme Construction JL Groleau Inc. pour les travaux effectués au 463 rue Principale pour la libération de la retenue.

Le conseil autorise le versement d'un montant de 8 707.20\$ taxes incluses à la firme d'architectes Roy Jacques Darisse pour les travaux effectués au 463 rue Principale.

Le conseil autorise le paiement des vacances pour l'année 2024 au service de sécurité incendie.

Personnel

Le conseil autorise le directeur général, monsieur Pier-Olivier Busque, à signer pour et au nom de la municipalité le contrat de travail de madame Nathalie Lapointe pour une durée de 1 an.

Divers

Le conseil autorise la responsable des sports, loisir et culture à déposer une demande d'assistance financière dans le programme de la Politique de Développement du Territoire volet local à la MRC pour des équipements aux jeux d'eau et aux différents parcs. La responsable des sports, loisirs et culture est autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité les documents inhérents à la demande ainsi que ceux reliés au projet découlant de l'obtention de la subvention.

Le conseil autorise la responsable des sports, loisirs et culture à effectuer une demande d'aide financière pour subventionner des emplois d'été d'étudiants. La responsable des sports, loisirs et culture est autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité les documents inhérents à la demande ainsi que ceux reliés au projet découlant de l'obtention de la subvention. Le gouvernement provincial offre un programme pour subvention salariale (jusqu'à 50%) pour la rémunération d'un étudiant qui pourrait s'appliquer aux employés de la Maison Rouge pour la période estivale.

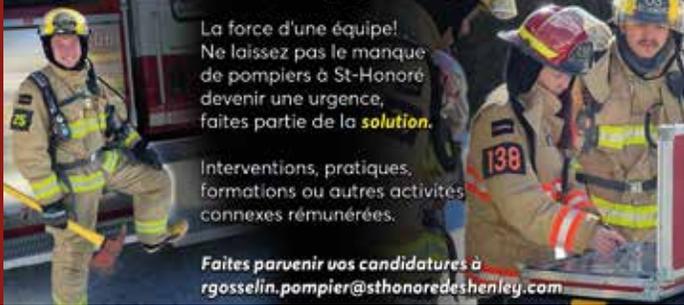
Le conseil offre aux résidents d'opérer des ventes de garage le 31 mai et le 1^{er} juin 2025 gratuitement.

Le conseil autorise la location gratuite de l'aréna, de la glace et des chambres de joueurs pour l'organisation du tournoi des pioches du 31 décembre 2024 tant que la salle soit remise à l'ordre pour le 1^{er} janvier à midi.

Le conseil autorise les pompiers à utiliser le hall du centre multifonctionnel le 18 janvier 2025 pour leur social de Noël gratuitement.

Ça t'intéresse? Fais comme moi!

Pompier volontaire à St-Honoré, un engagement citoyen à votre portée.



La force d'une équipe!
Ne laissez pas le manque
de pompiers à St-Honoré
devenir une urgence,
faites partie de la **solution**.

Interventions, pratiques,
formations ou autres activités
connexes rémunérées.

Faites parvenir vos candidatures à
rgosselin.pompier@sthonoredeshenley.com

RÉUNION FILLES D'ISABELLE

La réunion régulière des Filles d'Isabelle aura lieu
mardi le 11 février à 19:30 au sous sol de l'église.
Une Valentine sera couronnée.
On porte du rouge.

N'oubliez pas la date limite pour
votre rallye est le 28 février.

Merci, Henriette régente



CHRONIQUE PASTORALE

Bonjour.

Je vous ai présenté, brièvement, tous les saints et saintes et l'origine du nom de notre paroisse : Notre-Dame-des-Amériques. Je vous ai également présenté les circonstances du choix d'un tel ou tel saint pour un territoire donné. Cependant, pour recevoir le nom d'un saint ou d'une sainte, nous devons avoir une relique de la dite sainte ou du saint en question.

Cette relique, bien qu'elle soit discutable, se retrouve sous la pierre de l'autel ou du maître autel et confère à l'église sa dédicace. Exemple, la relique de saint Évariste est sous la pierre d'autel dans le chœur de cet édifice.

Une exception existe, pour toutes les églises dédiées à la Vierge Marie sous les vocables Notre-Dame-de-..., il n'y a pas de relique. Comme la Vierge Marie est montée au ciel avec son corps et son âme, nous ne pouvons prétendre détenir une relique de la Vierge. C'est pour cette raison que la première église érigée en terre d'Amérique a reçu le nom de

Notre-Dame-de-Québec. Les premiers missionnaires venus de France ne pouvaient apporter avec eux une relique. Ils fondèrent cette première paroisse en la confiant à la Vierge. Ils passaient outre le problème de se procurer une relique d'un saint européen.

Lorsqu'une église est désacralisée, la pierre d'autel est retirée de l'autel et est enterré au pied de la croix dans le cimetière de la communauté. Si l'édifice renaît, les paroissiens vont rechercher la pierre et la replace dans le nouvel édifice dédié à leur saint patron.

Prenons le temps d'évoquer le saint patron de nos communautés, ils travaillent pour nous.

Daniel Garant, Agent de pastorale
Unité Missionnaire Beauce-Sud



ASSEMBLÉE ÉVANGÉLIQUE PENTECÔTE

Bonjour chers voisins !

J'ai une histoire pour vous.

« Il y avait un propriétaire qui planta une vigne ; il l'entoura d'une clôture, y creusa un pressoir à raisin et bâtit une tour de garde. Ensuite, il loua la vigne à des vigneron et partit en voyage. Quand vint le moment de récolter le raisin, il envoya ses serviteurs vers les vigneron pour recevoir sa récolte. Mais les vigneron saisirent ses serviteurs, battirent l'un, assassinèrent l'autre et tuèrent un troisième à coups de pierres. Le propriétaire envoya d'autres serviteurs, en plus grand nombre que la première fois, mais les vigneron les traitèrent de la même façon. Finalement, il leur envoya son fils en pensant : « Ils respecteront mon fils. » Mais quand les vigneron virent le fils, ils se dirent entre eux : « Voici l'héritier! Allons, tuons-le et nous aurons son héritage! » Ils le saisirent donc, le jetèrent hors de la vigne et le tuèrent. »*

Cette histoire parle de la responsabilité humaine de faire fructifier, de faire profiter ce qui nous est confié. L'histoire

relate ce qu'on retrouve d'un bout à l'autre de la Bible et qui continue jusqu'à aujourd'hui : de multiples façons, Dieu (le propriétaire) cherche à être en relation avec les humains (les vigneron). Il insiste encore et encore, notamment en envoyant des prophètes (serviteurs) et ultimement Jésus (son fils), et on sait comment il a été reçu...

Notre réflexion doit se poursuivre jusqu'à nous aujourd'hui, parce qu'encore aujourd'hui, de toutes sortes de façon, Dieu se révèle et nous invite. La question est à savoir si nous sommes plus ouverts à le recevoir que l'ont été les vigneron. Au plaisir d'accueillir et découvrir toujours plus celui qui nous en confie beaucoup, mais qui désire nous voir en profiter avec Lui.

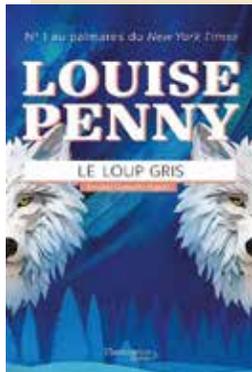
Évangile selon Saint-Matthieu, chapitre 21, versets 33-39, de la version Nouvelle français courant.

Jean-Mathieu Loignon,
pasteur de votre église évangélique à Shenley.
Aepsh@outlook.com; 418 485-6228



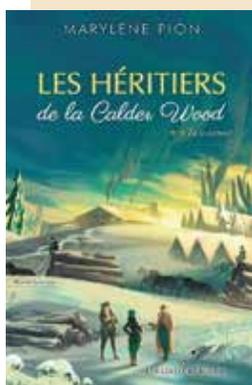


CHRONIQUE DE MA BIBLIO



Le Loup gris de Louise Penny

Des appels téléphoniques incessants perturbent la tranquillité d'une chaude matinée d'août à Three Pines. Armand Gamache s'obstine à ne pas répondre, bien qu'il sache qui est à l'autre bout du fil. Et lorsqu'il répond enfin, sa colère gâche pour de bon l'ambiance de ce dimanche matin.



Les héritiers de la Calder Wood (T2) de Marylène Pion

Que pensait Fiona Calder en laissant cet héritage à Florence? L'ancienne dame de compagnie obtient un autre titre, un autre rôle. Elle devra trouver sa place dans la famille Calder, qui, en plus de surmonter son deuil, doit composer avec sa présence dans leurs affaires. Gregory ne comprend pas la décision de sa grand-mère.



PROGRAMMATION DE LA MUN

Inscription au 418 485-6738 (204)

Cerveau en forme

Date : Mercredi à 10:00

Coût : Gratuit

Lieu : Centre Multifonctionnel Desjardins

Danse en ligne latine et disco

Date : Mardi à 13h30

Coût : 10\$ par cours

Catégorie : Adulte

Lieu : Centre Multifonctionnel Desjardins
et municipalités avoisinantes (info sur demande)

15%
de rabais
avec votre
carte loisir!

Atelier de hockey avec Dylan

Date : 3, 4 et 6 mars

Coût : 30\$ pour les 3 ateliers

Catégorie : 7-10 ans ou 11-13 ans

Lieu : Aréna de St-Honoré

15%
de rabais
avec votre
carte loisir!

Initiation au patinage artistique

Date : 3, 4 et 6 mars à 13h

Coût : 30\$ pour 3 ateliers

Catégorie : 6 à 14 ans

Lieu : Aréna de St-Honoré

15%
de rabais
avec votre
carte loisir!



Placotons... en québécois à Shenley!

Groupe de conversation pour les nouveaux arrivants en Beauce-Sartigan qui souhaitent une occasion de plus de parler en français.

- Petit groupe de 6 personnes
- Beaucoup de plaisir
- Expressions québécoises
- Prononciation corrigée
- Mises en situation du quotidien
- Des réponses à vos questions

GRATUIT

Lundis à 13h30

Centre Multifonctionnel Desjardins

453A rue Ennis, Saint-Honoré de Shenley

Inscription au kchampagne@sthonoredeshenley.com



1^{ER} ET 2 MARS

Tournoi Eugène Fortin
ST-HONORÉ DE-SHENLEY
HOCKEY
POPS

**3^E ÉDITION DU TOURNOI DE HOCKEY EUGÈNE FORTIN
VENEZ VOIR NOS JEUNES TALENTS!**

La piste cyclable à l'ouest du Centre Multifonctionnel se transforme en sentier de raquette et de ski de fond pour la saison hivernale.



Mot de la promaïresse

Chers citoyens et chères citoyennes,
D'abord, je tiens à souhaiter à chacun des citoyens et des citoyennes une bonne année 2025. Que cette année soit synonyme de santé, bonheur, paix et succès pour vous.

Ensuite, je tiens à remercier les employés de voirie, le service des premiers répondants et le service incendie de St-Honoré-de-Shenley pour leur travail dévoué envers notre communauté. Ces différents corps de métier répondent présents afin d'assurer votre sécurité ou vous porter assistance et ce peut importe l'heure, le jour ou le moment de l'année. Merci à chacun d'eux pour leur implication dans notre municipalité !

Concernant le Service PR (premiers répondants) de Saint-Honoré-de-Shenley qui œuvre sur notre territoire depuis déjà un an, je peux vous assurer que l'orientation municipale est de maintenir ce service essentiel dans le futur. D'ailleurs, ce sont environ une quarantaine d'interventions qui ont été réalisées par l'équipe formée pour l'année 2024.

En ce qui concerne l'année 2025, le conseil municipal a comme objectif de poursuivre le développement de nos infrastructures municipales actuelles en sports et en loisirs, de continuer à déposer des projets pour tenter d'obtenir des subventions pour poursuivre l'amélioration des rangs et de

réaliser différents types d'amélioration afin de répondre aux différents besoins des citoyens et des citoyennes. De plus, comme vous pourrez le lire dans l'encadré en bas de page, la municipalité procèdera aux rénovations et au déménagement des bureaux administratifs et de la salle du conseil au cours de l'année. Au sujet du budget et la taxation 2025, une lettre sera jointe aux comptes de taxes afin de vous expliquer les différentes variations et les orientations du conseil municipal comme l'an dernier. Dans un autre ordre d'idées, vous avez sans doute remarqué que la situation économique québécoise, fédérale et mondiale évolue et qu'il sera probablement plus difficile d'obtenir des subventions puisque certaines enveloppes budgétaires sont réduites. D'ailleurs, notre Municipalité est choyée d'avoir pu et de pouvoir bénéficier de nombreuses subventions au fil des années.

En terminant, j'invite les citoyens à participer aux différents événements organisés sur le territoire de notre municipalité et d'utiliser les différents services de sports et loisirs offerts. Cette participation est nécessaire afin de permettre le maintien des différents événements et des différents services.


promaïresse

PROJET DU NOUVEAU BÂTIMENT ADMINISTRATIF DE LA MUNICIPALITÉ DE ST-HONORÉ-DE-SHENLEY

La Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley a procédé à l'achat du bâtiment, au 476 rue Principale, soit celui abritant le comptoir libre-service de la Caisse Desjardins des Sommets de la Beauce, afin de déménager les bureaux administratifs de la Municipalité. Comme mentionné par le passé, ce déménagement des bureaux permettra de respecter le code de la Régie du bâtiment du Québec en rendant les locaux de la municipalité accessibles à tous en plus de libérer l'espace de stationnement pour le service PR (premiers répondants) et le service des incendies près de la caserne. Tel que stipulé dans une précédente lettre qui vous a été envoyée sur le sujet, la Municipalité a déposé un projet dans un programme de subvention provincial afin de faire l'acquisition du bâtiment, d'effectuer des rénovations pour le rendre conforme aux différentes normes et mettre à jour le bâtiment. Nous sommes heureux de vous annoncer que nous avons obtenu la subvention dans le Programme du PRACIM. Cette subvention permet de couvrir 75% des coûts du projet et du prix d'achat du bâtiment.

Croquis de l'extérieur projeté avec les travaux du bâtiment



Ainsi, les coûts du projet (incluant l'acquisition du bâtiment) sont estimés à 1 020 000\$. La subvention provinciale obtenue est au montant d'environ 765 000\$ et la portion municipale est d'approximativement 255 000\$. Le bâtiment a été vendu à la Municipalité au prix de 162 000\$, mais coûtera seulement 40 500\$ au réel puisqu'il est subventionné à 75%. Sommairement, les rénovations permettront notamment l'ajout de divisions pour la création de la salle du conseil au premier étage, l'aménagement d'une salle de bain adaptée, l'aménagement optimal des espaces de travail, la mise à jour de l'immeuble pour le pérenniser ainsi que la mise aux normes du bâtiment au niveau électrique, énergétique et selon les normes d'accessibilité.

D'ailleurs, certains auront probablement remarqué que le projet de rénovation a débuté avec l'entrepreneur qui a remporté l'appel d'offres. Pendant la période des travaux, il est possible de continuer d'utiliser le guichet automatique, mais le reste du bâtiment n'est pas accessible.

En terminant, comme à l'habitude, un bilan du projet vous sera présenté dans un futur Info-Shenley lorsque les travaux seront terminés. Sachez que la portion municipale de ce projet sera financée grâce au budget de l'année courante et au surplus cumulé et qu'aucune ligne ne s'ajoutera sur le compte de taxes dans les prochaines années pour ce projet.

Votre conseil municipal

FÉVRIER 2025

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	28

GARDIENS AVERTIS

Alexia Bilodeau 418 485-6465
fille de Cynthia Grondin

Samuel Boisvert 418 485-7885
fils de Rachel D. Bélanger et Francis Boisvert

Anaève Leclerc 418 313-3227
fille d'Isabelle Plante et de Philippe Leclerc



Bibliothèque mercredi
9h à 11h et 18h30 à 20h



Cueillette des
matières recyclables
Veuillez sortir vos bacs la veille



Cueillette
des ordures
Veuillez sortir vos bacs la veille



Filles d'Isabelle
2^e mardi du mois
19h30 au local de l'âge d'or



Séance régulière du
conseil municipal
1^{er} mardi du mois à 19h
sauf exception



Comptoir familial
mercredi : 13h à 16h
samedi : 9h à 12h

Brunch de la St-Valentin

Dimanche 9 février de 8h à 13h au Centre Multifonctionnel Desjardins

Le brunch est organisé par les Filles d'Isabelle et le CCO.

Les profits serviront à l'entretien de notre église.

12 ans et plus

20\$ ou 17\$ en prévente

Enfants de 6 à 11 ans

12\$ ou 10\$ en prévente

Enfants de 5 ans et moins

gratuit

Billets en vente à l'Épicerie Shenley,
à la Quincaillerie Champagne et auprès
d'Henriette Mathieu : (418) 485-6361

Vente de produits d'érable

Nous recherchons des dons de sirop d'érable,
contactez Henriette.

*Bienvenue à toute la population, aux gens de l'extérieur ainsi qu'aux
motoneiges et VTT. Dites-vous qu'en participant vous contribuez à
conserver un monument historique de St-Honoré.*

Café jazette

Une belle occasion de sortir et
venir jaser entre amis les mardi
de février à 9h45 au Centre
Multifonctionnel Desjardins.

Le sujet du 4 février :
Les langages de l'amour?

Activité gratuite ouverte à tous
animée par Mariam Bosquart de
l'Association Bénévole Beauce-Sartigan.

Venez prendre un café avec nous!

